



CENTRE SPORTIF ET DE LOISIRS UFOLEP

Correspondance, les 2 Bases :

LAC DU DER CHANTECOQ

CSL UFOLEP
51290 GIFFAUMONT
Tél. : 03.26.62.10.30
Fax. : 03.26.62.10.35

Facture n°16-08

Date : 26/03/2008

Collectivité, Association : Ass. BREIZHSKIFF	
A l'attention de : M. André FRIEDERICH - (Tél. : 00352691309077)	
Adresse : 92, Route de l'Europe L. 4390 PONTPIERRE (Luxembourg)	
E-mail : lucfried@pt.lu	
Séjour : du 22 au 24 MARS 2008	Sur la base : Giffaumont
Cycle : Accueil "France Open Skiff"	Centre : La Presqu'île
Nbre pers : 75 adultes	Classification : Ass. / Groupe

Hébergement / Accueil Vendredi 21 en matinée - Départ Lundi 24 dans l'après midi

Nombre	Désignation	Nbre de Pers.	Prix unitaire	Prix total
1	Déjeuner Self <i>Vendredi</i>	24	9,80	235,20
1	Dîner Buffet Froid	41	9,80	401,80
1	Nuit <i>de Vendredi à Samedi</i>	39	11,30	440,70
1	Petit déjeuner <i>Samedi</i>	46	2,80	128,80
1	Déjeuner Self	66	9,80	646,80
1	Dîner Samedi	73	9,80	715,40
1	Nuit <i>de Samedi à Dimanche</i>	56	11,30	632,80
1	Petit déjeuner <i>Dimanche</i>	63	2,80	176,40
1	Déj. Panier repas	69	8,50	586,50
1	Dîner	57	9,80	558,60
1	Nuit <i>de Dimanche à Lundi</i>	47	11,30	531,10
1	Petit déjeuner <i>Lundi</i>	54	2,80	151,20
1	Déj. Panier repas	53	8,50	450,50
142	Taxe de séjour	1	0,25	35,50
TOTAL 1				5 691,30

Activités

Nombre	Désignation	Effectif	Prix unitaire	Prix total
6	1/2 journée d'accès Base Nautique avec 1 bateau de sécu.		165,00	990,00
4	1/2 journée d'intervention sécurité		28,50	114,00
TOTAL 2				1 104,00

TOTAL GENERAL (TOTAL 1 + TOTAL 2)			6 795,30
ACOMPTE	Versé en espèces		1 200,00
SOLDE	<i>Règlement à réception de la Facture</i>		5 595,30

Nos références bancaires sont : 2 895,30

CCM MEUSE SUD - SAINT DIZIER			
Code Banque : 10278	Code guichet : 02001	N° de cpt : 00013577240	Clé RIB : 58

Association non soumise à la TVA

Certifiée sincère et exacte la présente facture arrêtée à la somme de :

Cinq mille cinq cent quatre vingt quinze euros et dix cents.

En votre règlement à CSL UFOLEP

Le Président,

Association Loi 1901

- Déclarée à la Sous-Préfecture de Vitry-le-François
- Agréée par Jeunesse et Sports.

- Convention avec la Commune et le Département de la Marne
- Convention de sous-concession avec le Syndicat Mixte du Lac du Der Chantecoq et la ville de